



Fin d'arret maladie mon employeur veut me mettre en congé sans so

Par **marionprotin**, le **07/11/2013** à **14:37**

bonjour!

je vais essayer d'être claire.

j'étais depuis le 1 novembre en arrêt maladie jusqu'au 5 novembre. en repos le 6 et 7 novembre je suis retournée voir mon médecin à ce jour.

Je suis apte à reprendre mon poste dès demain sachant que je travail tout le weekend.

j'appelle donc mon employeur qui me répond qu'il m'a remplacé pour les 3 jours et qu'il va me mettre en congés sans soldes...

je ne suis pas d'accord mais ne sais pas comment faire ni quoi leur dire.

je travaille dans une association d'aide à domicile.

merci d'avance.

Par **Lag0**, le **07/11/2013** à **19:20**

Bonjour,

Je suppose que vous aviez communiqué à l'employeur votre arrêt de travail qui se terminait donc le 5 novembre. Il n'avait donc pas à prévoir votre remplacement pour après.

Il doit donc respecter le contrat de travail et vous faire travailler comme c'est prévu. En cas d'impossibilité de vous faire travailler, tant-pis pour lui, il devra au moins vous payer normalement.

En aucun cas, il ne peut vous imposer des congés sans solde !